

Parcs agro-industriels: Les Grandes Forces Paysannes contre la prolétarisation des petits exploitants

Mots clés:

Les organisations paysannes à portée nationale dont la CONAPAC, la COPACO/PRP; l'UNAGRICO suivent de près l'évolution de la nouvelle approche du gouvernement Congolais en matière d'installation des Parcs agro-industriels à travers le pays.



Auteur(s): Paluku Mivimbap, Buka Nathhanal, Pierre Bukasa

Date de publication: 18 avril 2014

Catégorie(s): Dynamique paysanne • Organisation des producteurs agricoles, CONAPAC paysans, FEC

Province(s): Kinshasa • Bandundu

Partenaire(s): CONAPAC, COPACO, UNAGRICO

Nombre de pages: 3

Identification: F-PCJ-P1-S1-1



F-PCJ-P1-S1-1

Ces trois organisations, se sont réunies successivement à FATIMA sous l'initiative de la CONAPAC, la Confédération Nationale des Producteurs Agricoles du Congo du 14 au 15 mars 2014 et à KABINDA CENTER sous l'initiative de RCN et COPACO/PRP du 17 au 18 mars et ont pris soins d'approfondir leur réflexion autour de cette nouvelle approche du gouvernement.

Les trois organisations ont alors dégagé les éléments suivants qu'elles ont décidé d'en faire une déclaration dont le contenu suit:

1. DE L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT CONGOLAIS DANS LE SECTEUR AGRICOLE.

Il est plus en plus clair que le gouvernement montre des signaux clairs pour accroître ses engagements dans le secteur agricole depuis plus de trois maintenant. Les organisations paysannes soutiennent cet effort qu'elles veulent voir s'inscrire dans la durée et de manière soutenue de manière à ramener la part de l'agriculture à 10% selon les accords de MAPUTO, auxquels la RDC a souscrits.

Le lancement et le soutien aux campagnes agricoles et l'annonce faite par le gouvernement de mettre en place des Parcs agro-industriels sont des preuves réels de la volonté de sortir ce pays de l'insécurité alimentaire. Cependant, les organisations paysannes posent un certain nombre de questions qui méritent d'être approfondies pour la mise en

oeuvre de cette nouvelle stratégie des parcs agro-industriels.

1.1. Il est apparu que l'approche de campagnes agricoles, malgré les quelques dérapages enregistrés ici et là, avait pour vocation de soutenir les petits agriculteurs, et par voie de conséquences, l'agriculture familiale, celle menées par les ménages des paysans producteurs.

1.2. Par contre, l'approche de Parcs agro-industriels telle qu'elle nous a été présentée jusqu'à présent par les différents intervenants du gouvernement, privilégie les gros exploitants agricoles sur des grandes superficies des terres arables.

1.3. Le gouvernement propose de mobiliser d'importants moyens pour l'aménagement des sites afin de permettre leur exploitation maximum au profit de ces grands exploitants agricoles. Ce qui n'a pas été le cas pour les campagnes agricoles depuis leur lancement. Des moyens importants seront donc mobilisés au profit de ceux qui en disposent déjà alors que très peu d'efforts ont été fournis

pour aménager les sites jadis exploités par les petits exploitants dans le cadre des campagnes agricoles.

1.4. Les organisations paysannes ont des sérieuses inquiétudes que le Gouvernement ne réduise les moyens prévus pour les campagnes agricoles au profit de ces parcs agro-industriels et ainsi anéantir les efforts déjà fournis dans ce cadre au lieu de les capitaliser. Cette approche portera à coup sûr, un coup fatal à l'agriculture familiale en cette année internationale de l'agriculture familiale tel que proclamée par les Nations Unies à Rome.

2. DU SYSTEME D'EXPLOITATION DES PARCS AGRO INDUSTRIELS.

Les organisations paysannes présentent les préoccupations suivantes:

2.1. De l'acquisition des terres dans les sites sélectionnées. Plusieurs paysans petits exploitants seront certainement exclus des arrangements pris entre le gouvernement et les chefs terriens ou des communautés. Il est à craindre que des milliers des ménages

soient expulsés des sites pour devenir des sans terres si aucune dispositions préalable et juste et équitable n'est prise avant les travaux. (Cas de BUKANGALONZO dans la province du Bandundu).

Les organisations paysannes exigent qu'une étude préalable associant les délégués des paysans soit menée avant toute activité sur les différents sites en vue d'évaluer les modalités de mise en oeuvre et de dédommagement des petits exploitants victimes des expropriations.

2.2. Le rôle des chefs coutumiers devra être clarifié lors des différentes négociations de manière à éviter des interlocuteurs qui ne sont pas portés par leurs communautés et des opportunistes spéculateurs fonciers au détriment des paysans petits exploitants agricoles disposant des droits sur les terres qui seront accaparées par l'implantation des parcs agro-industriels.



2.3. Une politique claire d'exploitation des parcs agro-industriels devra préciser les engagements des exploitants de ces parcs vis-à-vis des communautés vivant dans les sites ou aux alentours des sites pour éviter qu'ils ne soient réduits en simples ouvriers à la merci des grands exploitants et dépendant totalement de leur bon vouloir. Pareille situation conduirait certainement à des embrasements violents qui annihileraient les efforts des uns et des autres. Les expériences vécues dans d'autres pays africains devront nous servir de leçons.

2.4. Les trois organisations s'insurgent donc contre la prolétarianisation des paysans exploitants indépendants et soutient un modèle qui fera de ces derniers, des véritables entrepreneurs professionnels et progressistes locaux dans le secteur de l'agriculture.

Une telle approche exige que ces paysans soient soutenus dans leurs activités soit en dehors ou au sein du site qui fera l'objet du parc agro-industriel.

2.5. L'appui aux activités d'aménagement du site en faveur des seuls grands exploitants, met en danger les activités des petits exploitants dans la mesure où on met en compétition deux acteurs (grands et petits) dont l'un est pratiquement subventionné et l'autre abandonné à son triste sort.

2.6. Si le gouvernement tient coûte que coûte à engager des fonds dans ces parcs, les organisations paysannes exigent que des nationaux, soucieux du développement du pays, soient privilégiés par rapport aux entreprises transnationales qui n'ont qu'une seule préoccupation : réaliser les plus de bénéfices et les rapatriés dans leurs pays d'origines au détriment du développement socioéconomique des milieux de production de ces richesses.

2.7. Elles recommandent aussi qu'une étude sur l'impact environnemental soit faite et une mise en oeuvre des systèmes d'exploitation qui protègent, préservent l'environnement afin de ne pas exposer tout le milieu à des perturbations climatiques dont les premières victimes sont généralement les petits exploitants.

3. PAR RAPPORT AUX RELATIONS AVEC LES PETITS EXPLOITANTS AGRICOLES ENVIRONNANTS.

3.1. Les organisations paysannes exigent que les bénéficiaires exploitants de ces parcs agro-industriels mettent en place de service d'accompagnement technique des petits paysans afin que ces derniers bénéficient des avantages et des expertises dans leurs mini exploitations agricoles environnant.

3.2. Les organisations paysannes demandent au gouvernement congolais de mettre en place un mécanisme efficace de contrôle et de suivi des politiques sociales de développement en faveur des travailleurs locaux et de favoriser en priorité les communautés locales dans le recrutement lors de la mise en oeuvre des activités de ces parcs agro-industriels pour éviter des frustrations futures qui conduiraient à la crise de cohabitation pacifique entre les sociétés exploitantes, les agents et les communautés locales.

3.3. Enfin, les organisations paysannes à portée nationale, demandent au gouvernement Congolais et aux partenaires d'appuyer leurs programmes locaux de Villages Agricoles Pilotes, qui sont des alternatives paysannes à l'implantation des parcs agro-industriels tels qu'ils sont proposés par l'Etat Congolais. L'appui à ces programmes permettrait à toutes les parties prenantes de procéder, le moment venu à une évaluation comparative des deux expériences afin de dégager les forces et les faiblesses qui pourront orienter les actions futures d'investissement dans le secteur agricole en République Démocratique du Congo.

4. DE LA POURSUITE DES ACTIONS DE MISE EN OEUVRE.

La CONAPAC, la COPACO/PRP et l'UNAGRICO, exigent ce qui suit pour la poursuite des actions d'implantation et de mise en oeuvre des parcs agro-industriels.

4.1. Que les discussions sur l'identification, l'implantation et les actions de mise en oeuvre des parcs agro-industriels soient exprimées et programmées lors des travaux des états généraux qui sont en préparation au niveau du ministère de l'agriculture et du développement rural.

4.2. L'organisation dans le meilleur délai des activités relatives à l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale par le gouvernement afin de respecter les engagements pris lors du sommet de Rome au mois de mars dernier.

CONCLUSION.

La CONAPAC, la COPACO et l'UNAGRICO encouragent le gouvernement congolais dans ses efforts pour investir davantage dans le secteur agricole. Les campagnes agricoles et les parcs agro-industriels sont des preuves de cet engagement. Il faut cependant repenser ces initiatives pour qu'elles soient non seulement efficaces mais aussi et surtout en faveur des populations congolaises.

Au moment où le monde entier célèbre l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale, les organisations paysannes invitent le gouvernement congolais à s'impliquer réellement dans les actions qui soutiennent cette agriculture par le renforcement des campagnes agricoles, l'augmentation de budget alloué au secteur agricole dans la logique des accords de MAPUTO, et de repenser le programme des parcs agro-industriels.

Le gouvernement devra privilégier l'intérêt de ses citoyens en lieu et place des sociétés transnationales étrangères qui n'ont qu'un seul souci : s'accaparer des terres des pays sous développer au détriment des petits exploitants agricoles.

Les organisations paysannes invitent le gouvernement à une justice distributive qui favorise toutes les couches de sa population et particulièrement les petits exploitants paysans qui vivent en majorité en milieux ruraux et qui constituent plus de 75% de la population congolaise.

Ainsi fait à Kinshasa,
ce 18/Avril/2014.
PALUKU MIVIMBAP/
CONAPAC BUKA NATHANAL, PP/COPACO.
PIERRE BUKASA P/ UNAGRICO

